

L'héritage des Augustines reconnu par l'Ordre des architectes du Québec

Équipe Rédaction (/Auteur-Equipe-Redaction/7464/1)
Publié le 23 février 2016



© (Photo gracieuseté)

Chantal Gilbert, conseillère municipale de Saint-Roch-Saint-Sauveur et membre du comité exécutif de la Ville de Québec, Nathalie Dion, présidente de l'Ordre des architectes du Québec (OAQ), Sœur Lise Tanguay, supérieure générale de la Fédération des Monastères des Augustines de la Miséricorde de Jésus, et Marcel Barthe, président de la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines

L'Ordre des architectes du Québec (OAQ) a décerné le prix Thomas-Baillairgé 2015 à la congrégation des Augustines de Québec. À travers ce prix, l'OAQ reconnaît que la congrégation fait don à la collectivité d'un patrimoine inestimable, un héritage qui témoigne de son engagement au sein de la communauté depuis plus de 375 ans. La remise du prix s'est déroulée à l'église du monastère des Augustines. Le choix du lieu était tout désigné puisque Thomas Baillairgé a œuvré dans cette église au XIXe siècle. Les Augustines lui ont en effet confié la tâche de concevoir les plans du décor de l'église comprenant, entre autres, la fausse voûte et les retables du chœur et des chapelles. Terminé en 1832, il constitue l'un des rares décors où Baillairgé a lui-même travaillé comme sculpteur. Baillairgé réalise de plus en 1833-1834 le tabernacle du maître-autel, qui repose sur un tombeau à la romaine fabriqué en 1803 par un sculpteur de l'atelier des Écores. Les autels latéraux sont par ailleurs réalisés de 1845 à 1850, d'après les plans de Baillairgé, par son élève Raphaël Giroux (1815-1869).

Québec Hebdo